



La 2^e vie des équipements électriques

Speed-Meeting

ECOLOGIC : Eco-organisme des D3E





La 2^e vie des équipements électriques

Les D3E professionnels

Gestion des D3E par les détenteurs professionnels sur le territoire

Gestion des D3E professionnels par les collectivités



EcoLogic

Les D3E professionnels
Les agréments d'Ecologic



Les équipements concernés

Equipements informatiques



Equipements de sports et loisirs



Equipements de l'outillage



Distributeurs automatiques

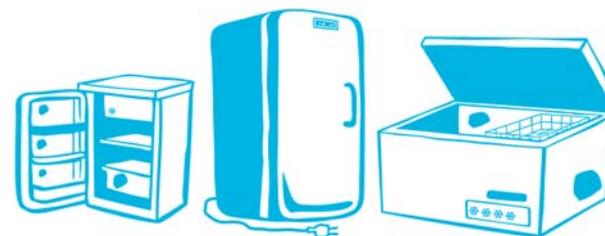


Les équipements concernés

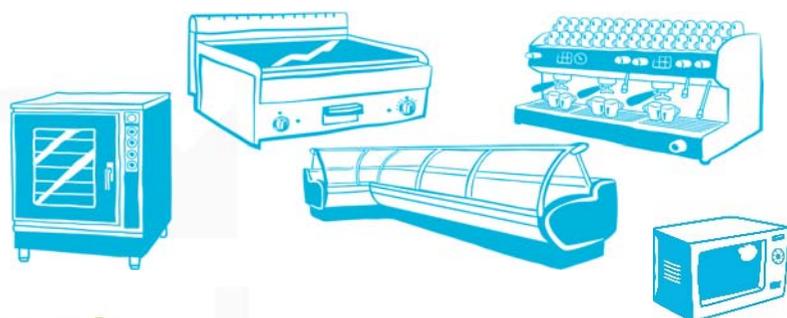
Equipements du génie climatique



Equipements de froid professionnel



Equipements de cuisine



+ Depuis le 15 aout 2018
Cartouches et toners
Groupes électrogènes
Prises et interrupteurs





Gestion des DEEE par les détenteurs professionnels sur le territoire
En collecte ou en dépose sur e-dechet



La collecte gratuite

Les conditions de gratuité de la collecte Ecologic :

- Minimum de 500kg de DEEE pour déclencher un enlèvement
- Equipements prêts à la collecte (mis sur palettes filmées ou dans des grands cartons sur des palettes)
- Equipements dénués d'emballage
- Equipements stockés à quai ou au rez-de-chaussée, à moins de 50m de la zone de stationnement du camion de collecte



La collecte payante

○ Les services payant d'Ecologic

Lorsque l'entreprise ne peut pas respecter les conditions de gratuité, Ecologic lui facture un service :

- L'entreprise ne peut pas atteindre les 500kg et ne peut pas regrouper ses D3E avec d'autres entreprises de la zone : Ecologic effectue la collecte et facture à l'entreprise les frais de transport du camion
- La zone de stockage des D3E de l'entreprise est située en étage ou sous-sol ou est éloignée de la zone de stationnement : Ecologic effectue la collecte et facture le service à l'entreprise

Vous pouvez également bénéficier de nos services supplémentaires payants, comme par exemple la mise à disposition de contenants ou l'effacement de données : demandez la grille tarifaire à Ecologic

○ La D3Easy Box

Ecologic propose également un pack tout compris avec un seul prix pour l'ensemble du service : livraison, collecte, traitement et reporting



La dépose chez un partenaire Ecologic

Un service disponible en septembre 2019

Un réseau en cours de développement composé :

- Des points d'apport Ecologic
 - Dépose gratuite des DEEE (déchèteries professionnelles, distributeurs professionnels, centres de tri...)
- Des points d'apport privés
 - Conditions d'accès et tarifaires fixées par le site



Intérêt de la solution « Dépose » :

- Identifier les partenaires à proximité
- Prise en charge réglementaire des appareils en fin de vie (déchets classés dangereux)
- Assurance d'un traitement conforme à la réglementation



Une plateforme e-dechet pour les professionnels

- L'entreprise crée son compte sur la plateforme : www.e-dechet.com
- Elle reçoit ses identifiants dans les 72h
- Elle sélectionne ses équipements à enlever et choisit un service adapté à son besoin
- L'opérateur appelle l'entreprise dans les 3 jours ouvrés pour lui proposer une date d'intervention dans les 10 jours ouvrés maximum
- Ecologic prend en charge la responsabilité juridique du déchet
- L'entreprise suit via la plateforme les opérations et accède aux documents de traçabilité réglementaires (BSD et certificat d'engagement de traitement)





Gestion des DEEE professionnels par les collectivités Les 3 options



Option 2 : Organiser un/des collecte(s) inter-entreprises

- Les entreprises sollicitant la collectivité n'ont pas 500kg individuellement
- La collectivité devient porteur de projet d'une/de plusieurs collecte(s) inter-entreprises
- Regroupement en un ou plusieurs point(s) des D3E des entreprises de la zone d'activité
- Point(s) accessible(s) (à quai, en RDC) et à moins de 50m de la zone de stationnement
- Minimum 500kg de D3E par point pour assurer la collecte gratuite d'Ecologic
- D3E prêts à la collecte : sur palette, sans emballage
- Retours d'informations accessibles à la collectivité (tonnages, justificatifs) sur e-dechet



Option 3 : Réorienter les professionnels vers Ecologic

- Pour une demande de collecte ponctuelle
Jonathan CROS : 06 88 09 85 48 - jcros@ecologic-france.com
- Pour une demande de collecte régulière et/ou la signature d'un contrat



Amélie Heurtier
06 31 18 00 14
aheurtier@ecologic-france.com

Thomas Deshoulières
06 37 08 17 31
tdeshoulieres@ecologic-france.com

Elise Crétel
06 37 12 53 32
ecretel@ecologic-france.com

Pauline Villard
07 63 13 59 42
pvillard@ecologic-france.com





La 2^e vie des équipements électriques



Amélie HEURTIER

Responsable Développement Régional Nord Est

Tél : 01 30 57 79 22 - 06 31 18 00 14

Email : aheurtier@ecologic-france.com



www.ecologic-france.com



Ecologic France - 15 bis avenue du centre, 78280 Guyancourt
Tél. : 01 30 57 79 09 - Email : contact@ecologic-france.com